

INTRODUCTION

Si l'on cherche le premier moment historique d'un décrochage, non plus de procès dispersés mais d'un changement proprement collectif, c'est dans les années 30 qu'il peut se trouver.

Fernand DUMONT

Fernand Dumont n'hésite pas à qualifier les années 1930 comme « la première révolution tranquille au Québec »¹. C'est dans le champ idéologique qu'aurait pris forme cette révolution, mais Dumont admet que son observation ne correspond « qu'à un côté des choses ». Les visions du monde véhiculées par les idéologies des décennies précédentes ne font plus l'unanimité. Elles n'arrivent pas à intégrer des interprétations renouvelées d'un monde qui change et prônent essentiellement le respect de la tradition et de la foi catholique, bref, le maintien du statu quo dans la continuité. Campées dans une attitude défensive face aux changements qui accompagnent l'industrialisation et l'urbanisation, elles contribuent à masquer d'importants enjeux collectifs qui se dessinent dans le Québec de l'entre-deux-guerres. Ce nouveau contexte suscite pourtant l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux acteurs.

Faute de pouvoir agir sur le plan politique et économique, dont les principales clés échappent à la nation canadienne-française, « le débat

1. Dumont, Fernand, « Les années 30 : la première révolution tranquille », *Idéologies au Canada français 1930-1939*, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 1-20.

social sera contraint à se dire dans la sphère des idéologies ». Pour Dumont, « c'est là l'intérêt le plus grand des années 1930 ». Il émet l'hypothèse d'une « révolution en cours au sein du champ idéologique traditionnel », qu'il appuie par des études portant sur divers journaux populaires, revues et brochures de l'époque à tendances idéologiques diverses, voire opposées. Pourquoi fait-il ce choix ? Parce qu'ils occupent une position d'avant-plan dans la sphère idéologique en tant qu'énonciateurs et transmetteurs d'idées anciennes et nouvelles.

La production littéraire de cette période serait aussi le lieu d'expression des changements appréhendés. Il invite, par ailleurs, à explorer d'autres sphères de la société susceptibles de valider son hypothèse sur l'existence et la nature d'une telle révolution en gestation, car il avoue avoir certains doutes. Doutes sur la probabilité d'un renversement des idéologies anciennes et doutes sur la possibilité qu'une révolution portée par l'émergence de nouvelles idées et de nouveaux acteurs se réalise. Serait-ce ce qui justifie son choix des qualificatifs « tranquille » et « incertaine » pour la décrire ?

Son invitation a été pour moi une sorte de déclencheur à mener une réflexion sur des segments moins connus de la dynamique sociale de la société québécoise de cette époque. J'y ai retenu l'importance accordée au repérage des idéologies dans sa démarche sociologique pour faire ressurgir les représentations du monde et les principes qui régissent leur cohérence à une époque ou l'autre de l'histoire. J'y ai vu aussi une sorte de porte d'entrée pour interroger les discours idéologiques de certains des acteurs oubliés de cette trame historique et les soumettre à la validation de son hypothèse.

Parmi eux, le mouvement ouvrier en est un de taille qui ne peut être ignoré. Il occupe une place congrue dans l'ensemble des analyses menées par Dumont et ses collaborateurs sur les idéologies au Canada français entre 1850 et 1940. Ayant mené une recherche approfondie des idéologies du mouvement ouvrier à travers l'analyse des journaux des organisations syndicales les plus importantes publiés au cours des années 1930, j'y ai découvert l'existence d'un duel idéologique des plus significatifs entre des forces sociales anciennes et nouvelles. Un combat mené souvent de manière virulente, porteur d'idéologies révélatrices de la nature des enjeux collectifs reliés aux changements économiques et sociaux en cours. Il s'est avéré crucial pour moi de ramener cette lutte à l'avant-scène

de l'histoire sociale de cette époque. J'en ai fait l'objet d'un questionnement sociologique susceptible de contribuer à la validation de l'hypothèse de Dumont sur l'existence d'une première révolution tranquille. Qu'allions-nous rencontrer sur la piste empruntée ?

En repensant à l'entre-deux-guerres, tous évoqueront la crise économique internationale de 1929 qui a frappé durement la société québécoise et canadienne et d'autres sociétés occidentales. Qualifiée par certains de « décennie des naufragés » ou « *The Dirty Thirties* », ou encore « *The Great Crash* », par John Kenneth Galbraith, elle est toujours présente dans la mémoire collective et considérée comme l'un des moments historiques les plus éprouvants pour un très grand nombre de Québécois. Elle n'explique pas, cependant, tous les bouleversements qui vont marquer cette période.

Au même moment, le Québec traverse une phase cruciale de transformations amorcées au début du xx^e siècle et en voie de se cristalliser dans un nouveau modèle d'organisation économique et sociale en phase avec le capitalisme industriel nord-américain. Des changements profonds inscrits dans une évolution à long terme sont en cours. À la suite du Canada et des États-Unis, on y observe la fin du passage d'une économie de petite production principalement artisanale et dominée par le capitalisme commercial à une économie de production de masse dominée par le capitalisme industriel. La transformation est de nature structurelle ; le Québec vit sa seconde phase d'industrialisation amorcée au début du xx^e siècle et rejoint le groupe des sociétés industrielles. L'urbanisation est croissante et rapide et on observe des variations sociologiques majeures dans les composantes de sa population.

La transition ne se passe pas en douceur. Elle s'opère sous forte tension entre des acteurs qui s'affrontent pour le contrôle économique, politique et social de son développement au nom de deux modèles de société en opposition. Certains vont lutter pour la préservation et la défense des valeurs, des idéologies et des modes d'organisation prévalant dans la société traditionnelle de type rural et artisanal. Ils voient les changements en cours comme une menace à la survie de la nation canadienne-française. D'autres sont déjà engagés dans l'instauration et la consolidation d'une modernisation de la société et de son économie. Il est fort probable que la crise économique de 1929 ait accéléré une mise à nu d'intérêts divergents qui vont obliger les anciennes et les nouvelles forces sociales à se

repositionner et à s'affronter autour d'enjeux relevant du modèle de société à privilégier et des stratégies à adopter pour gagner la bataille : refus et opposition à tout changement ? Aménagement d'une transition en douceur faite de compromis ? Ou rupture radicale avec le passé et la tradition ? Au-delà de l'impact de la crise économique, une fracture plus profonde est en voie de s'opérer, qui pourra laisser place à une révolution des idées et des modes de développement.

En effet, comment expliquer que la transition d'un modèle sociétal à un autre ait mobilisé tant d'acteurs institutionnels et de groupes sociaux au moment où le processus d'industrialisation n'en est plus à l'étape de démarrage et s'engage déjà dans une phase de consolidation ? Après la première guerre mondiale, l'économie québécoise entre peu à peu dans le giron de l'économie nord-américaine, c'est un premier constat. On pourrait penser que le processus en cours va se poursuivre sans heurts et dans la soumission, dans l'incapacité de faire face à une telle force. Une nouvelle donne doit être introduite pour faire surgir l'un des combats de cette période. On observe un accroissement de l'investissement de capitaux américains dont la proportion grandissante va avoir un impact direct sur le contrôle du développement de certains secteurs de l'économie québécoise. Un nouvel espace de contrôle économique se crée et se consolide à l'extérieur des frontières et va échapper aux Canadiens français. Ils resteront présents dans le secteur des petites entreprises dont ils sont souvent à la fois les propriétaires, les administrateurs et les employés, alors que la grande majorité d'entre eux constituera la main-d'œuvre ouvrière nécessaire aux grandes entreprises industrielles à capital américain ou anglo-saxon.

La référence à un modèle de société communautariste et traditionnel persiste dans la sphère politique et les idéologies dominantes au sein de la société canadienne-française. Elle trouve sa légitimité dans deux visions en apparence contradictoires. La première est interprétée comme une position conservatrice de repli défensif et passif menant au refus de tout changement qui obligerait à rompre avec la tradition et à modifier le cours des choses. En contrepartie, l'autre vision se présente en tant qu'expression identitaire d'une nation qui résiste et s'affirme en proposant une vision et un modèle de développement qui lui est propre et sur lequel elle a prise. Un modèle qui pourra faire obstacle à la pénétration d'un modèle économique de développement défini et contrôlé de l'extérieur.

Cependant, et c'est une observation importante à introduire, ce n'est pas la structure capitaliste du modèle qui est jugée menaçante, mais nommément l'appartenance nationale des propriétaires de capitaux, qu'ils soient américains ou anglo-saxons. Leur rôle accru dans le financement et la direction des entreprises installées au Québec pourrait neutraliser à plus ou moins longue échéance le pouvoir économique et politique de la petite et moyenne bourgeoisie canadienne-française et l'influence idéologique de l'Église catholique. La résolution de la tension entre ces deux visions fera l'objet de combats menés à divers paliers de la société et obligera à des compromis entre des groupes aux intérêts divergents pour contrer un ennemi commun.

Une fracture, voire une rupture, avec le modèle sociétal prégnant est à l'horizon. Les causes débordent largement les retombées de la crise économique de 1929. Les élites canadiennes-françaises vont mener leurs luttes essentiellement sur le terrain politique et idéologique, et dans une moindre mesure sur le terrain économique, laissant ainsi une grande liberté d'action aux capitalistes étrangers sur ce terrain.

Sur le plan politique, le rôle de l'État québécois se situe en continuité avec celui qui lui était dévolu dans les premières décennies du *xx*^e siècle. En retrait et plutôt discret, il est subordonné à l'Église catholique et respecte les directives idéologico-politiques du haut-clergé dans la conduite des affaires. Le recrutement de l'élite politique se poursuit comme auparavant au sein de la petite et moyenne bourgeoisie canadienne-française. Elle continue d'occuper avec les représentants de l'Église catholique un rôle prépondérant dans les fonctions de contrôle idéologique, politique et social. L'État se présente comme l'institution de défense et de gestion de leurs intérêts tels qu'exprimés dans les programmes du Parti libéral ou de l'Union nationale.

Une seconde tension va se greffer à celle identifiée précédemment entre deux modèles de société. Elle émerge des nouveaux rapports sociaux engendrés par l'ancrage de l'économie capitaliste dans la production industrielle. Les rapports socioéconomiques sont en profonde transformation et donnent lieu, comme dans les autres sociétés industrielles, à la formation de nouvelles classes sociales et à la transformation des classes sociales existantes.

C'est au cœur du rapport Capital-Travail que le mouvement ouvrier va trouver sa raison d'être et connaître un essor important

pour devenir, au cours des années 1920-1940, un acteur clé dans la dynamique des sociétés capitalistes. Le syndicalisme en représente la forme instituée et le parti ouvrier, la forme politique. Au Québec, le mouvement ouvrier bouscule la mise en place des acteurs déjà présents sur la scène économique et sociale. Il dirige son action au cœur même de la nouvelle phase de l'économie capitaliste avec la formation de syndicats dans les grandes entreprises industrielles, tout en poursuivant son action auprès des petites et moyennes entreprises et des travailleurs de métiers. La syndicalisation des travailleurs connaîtra une croissance constante sous l'impulsion des unions internationales déjà implantées au Québec depuis les années 1880 et regroupées au Canada sous le nom de Congrès des métiers et du travail du Canada (CMTC) et de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), fondée en 1921 dans le giron de l'Église catholique. Porteuses d'idéologies opposées, elles vont se développer dans la confrontation et l'adversité, tout particulièrement au cours des années 1930.

Comme l'indique Dumont, les idéologies sont des marqueurs des bouleversements provoqués par la rencontre ou la friction entre l'ancien et le nouveau. Une idéologie porte le sens de ce qui se trame sur le terrain de l'agir social à des degrés divers. C'est l'angle retenu sous lequel sera investigué le champ idéologique du mouvement syndical et qui permettra d'y découvrir les traces d'une « révolution tranquille » en germination. On constate que les idéologies et les actions des unions internationales prennent ancrage davantage sur le terrain des rapports sociaux propres à la société industrielle capitaliste, dont le principal est celui qui oppose les ouvriers aux propriétaires des capitaux et aux dirigeants d'entreprises. Les idéologies et les actions des syndicats catholiques trouvent leurs assises davantage dans la tension entre tradition et modernité et, à un moindre degré, dans la contradiction entre les intérêts du Capital et ceux du Travail.

Le champ idéologique dans lequel opèrent les organisations syndicales dans la période de l'entre-deux-guerres constitue un espace tout à fait pertinent pour repérer ce qui pourraient s'avérer des marqueurs pertinents d'une « révolution tranquille ». C'est l'hypothèse qui guide la démarche entreprise dans cet ouvrage. Mais le champ idéologique ne peut être isolé du contexte dans lequel il prend ancrage, ni des acteurs qui l'entourent : l'Église catholique, les élites

et la nouvelle classe ouvrière canadiennes-françaises, les capitalistes nord-américains et les organisations syndicales américaines.

Le contexte dans lequel évoluent les acteurs anciens et nouveaux est celui d'une réorganisation sociale globale en marche qui donne lieu à des luttes de pouvoir au sein desquelles la syndicalisation des travailleurs va se révéler un enjeu crucial. L'Église catholique constitue la force idéologique dominante dans la société québécoise depuis la fondation de la Nouvelle-France. Dans l'entre-deux-guerres, elle tente de conserver son pouvoir institutionnel en cohérence avec le modèle d'organisation sociale traditionnelle. Cependant, les changements en cours au Québec et ailleurs l'obligent à revoir son discours et sa vision du monde. Elle s'y engage, guidée par les encycliques *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, qui expriment la nouvelle doctrine sociale catholique.

L'organisation de travailleurs en syndicats l'interpelle, et l'exercice de son pouvoir de contrôle dans ce nouvel espace social sera conforté par la création de syndicats catholiques à laquelle elle participe directement en conformité avec les directives papales et les encycliques. Elle comprend la nécessité de regrouper ceux qui, à cause de l'industrialisation, pourraient échapper à son autorité et à son emprise; la paroisse était et demeure encore la structure centrale d'appartenance et de regroupement géographique. Tout comme dans d'autres pays européens où la religion catholique est prédominante, elle est amenée à fonder une organisation syndicale catholique. Par l'intermédiaire de l'École sociale populaire et du bas-clergé, elle s'investira à fond dans la transmission de l'idéologie catholique et dans le contrôle moral de l'action syndicale et la mise sur pied de syndicats locaux au cours des années 1920-1940. Elle le fait intensément, habitée par la crainte d'une concurrence idéologique qui viendrait affaiblir son pouvoir.

La crise économique de 1929 aurait pu, en effet, entraîner chez les travailleurs une insatisfaction grandissante pouvant aller jusqu'à une remise en question du système économique capitaliste au moment même où celui-ci est en pleine consolidation. Si la remise en question individuelle du système capitaliste par un travailleur préoccupe peu l'Église, il en va autrement lorsque la critique devient le fait d'un groupe de travailleurs organisés. Elle pourrait favoriser l'émergence d'une volonté collective de changement allant jusqu'à la contestation de leur propre condition

et à une révolte de type révolutionnaire, comme c'était déjà le cas dans plusieurs pays européens. D'autres théories et d'autres idéologies pourraient être jugées plus pertinentes et attrayantes pour ces groupes, une menace à écarter. Les syndicats catholiques feront partie des institutions stratégiques du combat à engager pour contrer les idéologies du communisme et du socialisme et leurs organisations politiques en expansion à l'échelle nationale et internationale.

L'Église va trouver appui dans un groupe d'intellectuels catholiques et de jésuites, fondateurs de l'École sociale populaire (ÉSP), un organisme qui se situe dans le prolongement de la doctrine sociale de l'Église catholique et qui a l'ambition de se transformer en un mouvement social global. D'un côté, ce groupe va agir comme le noyau idéologique et d'intervention de la CTCC. De l'autre, il élabore un Programme de restauration sociale qui se veut une proposition politico-idéologique et un plan d'action global pour réorienter les changements en cours et en assurer la maîtrise par les élites canadiennes-françaises.

Le système social proposé porte le nom de corporatisme social inspiré de la doctrine sociale et des directives papales. Ce groupe n'opte pas pour la continuité avec la société traditionnelle et pour un repli sur soi de nature défensive. Il propose ce modèle comme une troisième voie entre le capitalisme et le socialisme. On peut y voir une offensive pour donner une sorte d'élan à la nation canadienne-française et pour faire face à l'ingérence du capitalisme américain dans l'économie québécoise. Ce groupe de l'ÉSP et ses collaborateurs arriveront-ils à dépasser le stade de l'énoncé de son programme pour passer à sa mise en œuvre et réussir à apaiser les tensions et à réconcilier les élites anciennes et nouvelles? D'autres penseurs et analystes, dont François-Albert Angers et Esdras Minville, ont marqué le monde des idées de cette époque en adoptant un point de vue critique dans leur analyse éclairée et prospective des transformations de la société canadienne-française.

Par ailleurs, l'Église catholique et ses représentants à tous les échelons de sa structure institutionnelle entretiennent une relation étroite avec les membres de la petite et moyenne bourgeoisie canadienne-française. Tout comme l'Église, cette classe sociale voit son pouvoir remis en cause au cours de la deuxième phase de l'industrialisation et de l'américanisation de l'économie intérieure.

Plusieurs de ses membres s'opposeront à l'emprise de forces extérieures sur les destinées de la société et accorderont leur appui au corporatisme et au nationalisme. Cependant, peu ou pas d'actions concrètes ou de pressions seront faites auprès du gouvernement pour requérir des lois spécifiques sur le contrôle des investissements étrangers et de l'implantation d'entreprises industrielles à propriété étrangère. À l'instar de l'Église, la petite bourgeoisie se méfie d'un rôle trop interventionniste de l'État.

Une telle position de retrait favorisera l'installation des capitalistes américains et anglo-saxons de la grande bourgeoisie des monopoles dans les postes de contrôle direct de la production industrielle au Québec dont ils s'accapareront tout le profit. De son côté, l'Église catholique, appliquant les principes du corporatisme social-chrétien, prônera la collaboration de classes comme mesure protectionniste des intérêts de la classe ouvrière et de la petite bourgeoisie. Elle jouera un rôle de médiateur en faisant ressortir le caractère non-antagoniste et mutuel de leurs intérêts respectifs. En présentant les réalités du capitalisme comme « des faits naturels », elle contribue à camoufler leur fondement historique et à légitimer le rapport de soumission et d'exploitation des ouvriers à ses règles. Comment l'Église arrivera-t-elle à concilier son action directe dans les organisations syndicales tout en s'associant aux intérêts de la petite et moyenne bourgeoisie canadienne-française ? La réponse se trouve dans les principes du corporatisme social-chrétien et du nationalisme.

L'idéologie corporatiste et les syndicats catholiques seront la cible des attaques et de l'action des unions internationales américaines affiliées au Congrès des métiers et du travail du Canada [CMTC]. Son idéologie et son action syndicale s'inscrivent dans le modèle de la démocratie industrielle-libérale développé par la grande centrale américaine, l'American Federation of Labor. Ce modèle encadre les pratiques syndicales et les lois ouvrières aux États-Unis au cours de l'entre-deux-guerres et sera repris tel quel dans le syndicalisme pratiqué par le CMTC et ses affiliées au Canada et au Québec. Les principes de la neutralité religieuse du syndicalisme et de la non-intervention de l'État dans les relations de travail seront les plus souvent évoqués pour marquer son opposition aux syndicats catholiques et à certaines lois du travail. Adoptée en 1934, la Loi relative à l'extension juridique de la convention collective est un maillon important de la mise en œuvre du corporatisme social et elle occupe

une place unique dans le droit du travail au Québec au cours du xx^e siècle. C'est pourquoi il faudra regarder de près le partage des partisans et des adversaires à son adoption.

Le duel idéologique qui va s'engager entre la CTCC et le CMTC traduit les tensions qui se vivent dans la société globale entre deux modèles de développement. Leur dénouement pourrait prendre l'allure d'une révolution susceptible de tracer le chemin vers des changements radicaux dans les décennies suivantes. Les organisations syndicales en font partie chacune à leur manière. D'un côté, la CTCC porte les empreintes de la société traditionnelle et du corporatisme social-chrétien. De l'autre, le CMTC porte les empreintes de la société industrielle et de la neutralité religieuse.

Dans ce livre, je voudrais mettre à l'épreuve la proposition de Fernand Dumont en passant au crible les idéologies de ces deux grandes organisations syndicales toujours présentes de manière significative sur la scène sociale et politique du Québec. L'idéologie du corporatisme social-chrétien et celle de la démocratie industrielle sont le lieu de convergences et d'oppositions à la base de leurs combats sur le terrain des idées et des pratiques syndicales, et les thématiques qui en sont l'objet témoignent d'enjeux qui relèvent à la fois de la société globale et de la mission et de l'action syndicale.

Maillon du système corporatiste social-chrétien, la CTCC a-t-elle été complètement instrumentalisée par l'Église catholique et la petite bourgeoisie nationale dans l'exercice de sa mission syndicale? Parviendra-t-elle à s'affranchir de sa tutelle et à acquérir une complète autonomie de pensée et d'action? Porte-parole et rouage des unions internationales américaines affiliées à l'American Federation of Labor, le CMTC développera-t-il sa propre conception du syndicalisme intégrant les particularités de la société québécoise? Enfin, les luttes que se livrent ces deux grandes organisations syndicales sur le plan idéologique, mais aussi sur le terrain du recrutement de leurs membres, sont-elles à ce point fondamentales qu'une réconciliation autour d'actions et d'objectifs communs pourrait s'avérer impossible à plus ou moins long terme?

Ces questions et d'autres vont guider le décryptage de leurs discours respectifs et le repérage de leurs positionnements sur des questions fondamentales reliées à leur histoire propre et à celle de la société québécoise. Elles ne trouveront pas de réponses claires au

cours des années 1930, mais l'analyse que permet le recul du temps suggère des éléments de compréhension de ce qu'il est advenu du mouvement syndical dans les décennies qui ont suivi.

Pour saisir la portée de ce que les organisations syndicales disent d'elles-mêmes, il faut pouvoir évaluer la congruence entre leurs orientations idéologiques et les moyens qu'elles se donnent pour agir sur le terrain de leur mission. Si on y distingue des idéologies fortement opposées, on y constate un rapprochement dans les modes d'action et dans les outils envisagés pour assumer leur mission.

Ma compréhension de la dynamique sociale de cette période s'inspire des analyses d'Alain Touraine, pour qui l'objet d'une sociologie de développement « est d'expliquer comment les hommes construisent un type de société industrielle, alors que leurs objectifs, leurs formes de relations sociales, leurs expériences personnelles, sont façonnés par une société préindustrielle, comment le passé crée l'avenir² ».

Dans l'histoire du mouvement ouvrier, la période de l'entre-deux-guerres constitue une période marquante, parce que déterminante dans la mise au monde et la consolidation des deux grandes organisations syndicales qui ont marqué l'histoire sociale du xx^e et du début du xxi^e siècle. Elles poursuivent leur mission sous le nom de Confédération des syndicats nationaux (CSN) et de Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), symboles de la conquête de leur autonomie et de la force sociale qu'elles représentent.

2. Touraine, Alain, « Sociologie du développement », *Sociologie du travail*, n° 2, Seuil, 1963, p.156.